

Grande manifestation

Monsieur le maire, mettez fin au mépris

Montréal, le mercredi 17 mai 2017 – Environ trois mille policiers et policières de Montréal qui ne sont pas en service ont marché à compter de 18h45 aujourd’hui pour se rendre près de l’hôtel de ville de Montréal, sur la place Jacques-Cartier, où le président de la Fraternité, Yves Francoeur, a prononcé un discours en lien avec le fait que depuis trois ans, les policiers et policières de Montréal se sentent méprisés par le maire.

La manifestation s’est déplacée dans le Vieux-Port de Montréal, où le droit constitutionnel de manifester des policier et policières est exercé en conformité avec la loi. Rappelons que le maire Coderre et le ministre Coiteux ont souvent demandé aux policiers et policières de Montréal de faire valoir leur point de vue autrement que par le port du pantalon de camouflage et a invité les policiers et policières de Montréal à trouver de nouvelles façons de manifester leur mécontentement. Le pantalon de camouflage demeurera un moyen de pression (tant que la loi le permettra), par contre l’idée de diversifier les moyens de pression a été retenue et sera mise en œuvre au besoin.

Rappelons les principales raisons pour lesquelles les policiers et policières de Montréal ont le sentiment d’être méprisés :

- les policiers et policières de Montréal sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 2014;
- la loi 15 sur les retraites est inconstitutionnelle et bafoue le principe fondamental de la libre-négo, diminuant à terme de plus de 9 000 \$ la rémunération globale annuelle (en pertes de prestations et en augmentation de cotisations) de

chacun et chacune des policiers et policières de Montréal, le tout **sans négociation**;

- la loi 15 devait prétendument assurer la pérennité des fonds de pension alors que le fonds de pension des policiers est **excédentaire** et que la Ville y a déjà bénéficié de congés de cotisation de plus d'un demi-milliard de dollars;
- la loi 15 touche les policiers et policières plus durement que les autres employés municipaux car l'accent a été mis, lors des négociations des dernières décennies, sur les retraites plus que sur les salaires, ce qui amplifie les effets de la loi pour ceux et celles qui avaient pourtant le moins de raison d'être touchés;
- par conséquent, la loi 15 a des effets rétroactifs venant annuler le résultat des négociations passées;
- une autre loi inconstitutionnelle (la loi 24, communément appelée le *pacte fiscal*) vient empêcher une véritable négociation et abolit l'arbitrage impartial que garantit la jurisprudence de la Cour suprême aux policiers et policières;
- La loi 24 réduit en outre les temps de négo et crée un *conseil de règlement* dont les membres sont nommés par le ministre dans le but de livrer des économies aux municipalités sur le dos des employés;
- Le seul moyen de protester (les pantalons de camouflage) est visé par un autre projet de loi inconstitutionnel sur l'uniforme (qui n'est toutefois pas encore adopté) bannissant les moyens de pression vestimentaires;
- on demande aux policiers et policières de Montréal de faire toujours plus avec moins, les ressources manquent et les budgets baissent.

Soulignons que la Fraternité est de bonne foi et souhaite une entente négociée et une paix durable. « Nous voulons négocier de bonne foi. Nous gardons espoir, nous avons appris hier qu'il y aura des négociations intensives du 24 au 26 mai avec possibilité de se rendre jusqu'au 30 mai » a souligné le président de la Fraternité, Yves Francoeur. En définitive, le message que les policiers et policières portent, ils le portent haut et fort aujourd'hui parce qu'ils veulent que leur désir de paix durable et de reconstruction des relations de travail soit entendu et donne lieu à une convention négociée d'une durée suffisante pour atteindre ces objectifs.

Source : Fraternité des policiers et policières de Montréal
514 527-4161
martind@fppm.qc.ca